

Rapport final 2026-2027 du tuteur établissement d'un CPE stagiaire

À déposer dans COMPAS début mai 2027.

STAGIAIRE :	
Nom :	Prénom :
Concours de recrutement :	Corps :
Discipline :	
Établissement d'exercice :	

TUTEUR 1 :	
Nom :	Prénom :
Discipline :	
Établissement d'exercice :	

TUTEUR 2 :	
Nom :	Prénom :
Discipline :	
Établissement d'exercice :	

Objectif : Dresser un état de l'acquisition des compétences professionnelles du stagiaire.

Rappel du cadre du stage en établissement

Service ...

Évaluation pour chacun des domaines de compétences ci-après

Le rapport doit retracer l'évolution de la pratique du stagiaire pendant l'année de stage et souligner la dynamique des progrès réalisés, dans le cadre fixé par le référentiel de compétences publié dans le BO du 25 juillet 2013.

Se rapporter au référentiel de compétences¹ dans lequel chaque compétence est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Un outil d'accompagnement², l'annexe 8 du BO n°27 du 2 juillet 2026, permet d'objectiver le degré d'acquisition.

1. <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-11-grille-d-evaluation-du-conseiller-principal-d-education-stagiaire-518783.pdf>

2. <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-8-outil-d-accompagnement-descripteurs-des-degrees-d-acquisition-des-competences-l-entree-dans.pdf>

Si des compétences du domaine sont identifiées insuffisantes, le commentaire est à préciser pour chacune de ces dernières.

(1) - Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.

(2) - Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier au professeur stagiaire.

CC = compétences communes.

	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)	Non observé
Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction.			
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques			
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations	☐	☐	☐
Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité	☐	☐	☐
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de l'établissement	☐	☐	☐
Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative	☐	☐	☐
Fait respecter le règlement intérieur	☐	☐	☐
Observations :			
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement			
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école C8. Travailler dans une équipe pédagogique			
Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s)	☐	☐	☐
Participe au travail d'équipe	☐	☐	☐
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative	☐	☐	☐

	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)	Non observé
Participe aux différentes instances et conseils	☐	☐	☐
Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information	☐	☐	☐
Observations :			
Compétences liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement			
C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire			
Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement et de surveillance des élèves dans un souci de sécurité	☐	☐	☐
Prend en charge les dispositifs de vérification des absences et de retard des élèves en s'assurant du traitement et de la circulation de l'information à l'égard de toutes les personnes concernées	☐	☐	☐
Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son application, notamment lorsqu'il s'agit du respect des personnes et des biens	☐	☐	☐
Adopte une relation d'écoute, d'aide, de soutien auprès des élèves ; sait valoriser et encourager les élèves	☐	☐	☐
Fait preuve de vigilance à l'égard des situations conflictuelles, des comportements d'incivilité et de violences de toutes natures et apporte des solutions en concertation avec les équipes éducatives et pédagogiques	☐	☐	☐
Participe à sa mesure à l'organisation et à l'animation des personnels de la vie scolaire	☐	☐	☐
Contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet éducatif du projet d'établissement	☐	☐	☐
Observations :			

	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)	Non observé
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses			
CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4 Prendre en compte la diversité des élèves CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative C7. Participer à la construction des parcours des élèves			
Participe au suivi individuel des élèves et à la définition des réponses à apporter en collaboration avec les équipes, les parents et les partenaires éventuels	☐	☐	☐
Participe aux différents dispositifs favorisant la citoyenneté participative et représentative des élèves	☐	☐	☐
Contribue à l'information des élèves sur leur projet d'orientation en liaison avec le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue	☐	☐	☐
Observations :			
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication			
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier			
Utilise les outils numériques mis en place dans l'établissement	☐	☐	☐
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique	☐	☐	☐
Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique	☐	☐	☐
Observations :			
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.			
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			
Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique	☐	☐	☐

	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)	Non observé
Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités	☐	☐	☐
Observations :			

Synthèse

Date :	Signature du (des) tuteurs :
Date :	Signature du stagiaire :